

Entretien avec Willy Claes dans Politique internationale

Légende: En 1994, Willy Claes, ancien ministre belge des Affaires étrangères et secrétaire général de l'OTAN, accorde à la revue française *Politique internationale* un entretien sur les risques d'instabilité militaire en Europe et sur le renouveau et les missions futures de l'Alliance atlantique.

Source: *Politique internationale*. 1994, n° 66. Paris: *Politique internationale*. ISSN 0221-2781.

Copyright: (c) *Politique internationale*

URL: http://www.cvce.eu/obj/entretien_avec_willy_claes_dans_politique_internationale-fr-cf5be3c9-9679-461a-993c-b2c03e4f227b.html

Date de dernière mise à jour: 09/01/2013

Entretien avec Willy Claes *

L'Alliance à l'épreuve

Cet entretien a été conduit par Jacques Rupnik** et Thomas Hofnung***

Jacques Rupnik et Thomas Hofnung — *La disparition de l'Union soviétique et du bloc socialiste a suscité une nouvelle géographie politique en Europe. Des enjeux inédits de sécurité sont apparus. Quels sont, selon vous, Monsieur le Secrétaire général, les principaux risques qui pèsent aujourd'hui sur la stabilité du Vieux Continent et quelles sont les priorités qui en découlent ?*

Willy Claes — Les risques que nous encourons actuellement sont probablement aussi importants, voire plus, que ceux du temps de la Guerre froide. A mon avis, le principal d'entre eux réside dans un manque de stabilité et de sécurité chronique qui, du jour au lendemain, peut tourner au drame. L'ex-Yougoslavie en est un exemple permanent.

Je mentionnerai également le danger de prolifération de toutes sortes d'armes de destruction massive — que ce soit dans le domaine nucléaire, biologique, chimique ou dans le domaine conventionnel. J'ajoute immédiatement à ces deux défis l'apparition de nationalismes exacerbés et son corollaire : le danger de violentes confrontations ethniques. Enfin, n'oublions pas un risque qui, me semble-t-il, doit être classé parmi les défis les plus importants de cette fin de siècle : le fondamentalisme dans ses manifestations les plus aiguës.

Remarquez bien que j'ai cité quatre menaces qui étaient pratiquement inconnues avant la chute du mur de Berlin et qui, subitement, ont généré ce sentiment général d'instabilité et d'insécurité. Dans un tel contexte, comment ne pas voir que la consolidation de la démocratie en Europe centrale et orientale est une tâche urgente ? Au total, nous faisons face, je le répète, à des risques plus complexes qu'auparavant.

J. R. et T. H. — *Les démocraties d'Europe centrale et orientale, que vous venez d'évoquer à l'instant, ont le sentiment de se trouver dans un no man's land qui se situerait entre l'OTAN et l'ex-URSS. Ces pays ont signé le programme de « Partenariat pour la paix » (Partnership for Peace, PFP), mais leur objectif demeure une adhésion en bonne et due forme à l'Alliance. Quelles sont, selon vous, les conditions que ces pays devraient remplir pour parvenir à leur fin ? Et, seconde question, quels seraient les candidats les plus plausibles ?*

W. C. — En janvier 1994, lors du Sommet de Bruxelles, l'OTAN a inscrit sur son agenda la perspective de l'élargissement, mais en prenant soin de préciser qu'il s'agissait d'un « processus évolutif ». Le Conseil ministériel du 1er décembre dernier a décidé d'engager un processus d'examen, au sein de l'Alliance, des modalités de cet élargissement et des implications concrètes engendrées par le statut de membre. Le débat interne va donc se focaliser sur les questions du « pourquoi » et du « comment » plutôt que sur celles du « qui » et du « quand ». L'OTAN considère qu'il est prématuré de discuter des questions de calendrier ou de l'identité des futurs membres. Une chose est sûre : l'élargissement permettra d'accroître l'efficacité de l'Alliance, de renforcer la stabilité et la sécurité de l'ensemble de la zone euro-atlantique et de favoriser notre objectif commun — une Europe véritablement unie.

Le Conseil des Représentants permanents (qui réunit, une fois par semaine, les ambassadeurs de l'OTAN) entamera une étude détaillée à ce sujet. Ses résultats seront, ensuite, présentés aux partenaires intéressés avant la prochaine réunion des ministres des Affaires étrangères qui se déroulera, en décembre 1995, à Bruxelles. Cette étude sera également amenée à déterminer la façon dont le « Partenariat pour la paix » peut contribuer au processus d'élargissement.

Je me refuse à parler de « conditions » car cela impliquerait l'idée d'une certaine automaticité. L'élargissement nécessite, au cas par cas, une décision politique qui se fonde, entre autres, sur des considérations géostratégiques. Les candidats devront répondre à un ensemble de critères : régime démocratique, garantie du respect des droits de l'Homme et des minorités, règlement des différends avec les

pays voisins. On n'entre pas dans l'OTAN comme simple « consommateur » de sécurité ! Il faut en accepter les obligations.

J'insiste sur un point : l'élargissement ne peut pas — ne doit pas — instaurer un deuxième Yalta, c'est-à-dire la création de deux zones d'influence qui s'opposeraient l'une à l'autre. En outre, l'élargissement s'insère dans un processus beaucoup plus large. En effet, une nouvelle architecture de sécurité européenne ne se conçoit pas uniquement du point de vue militaire, mais aussi politique, économique, etc. Il nous faut trouver une stratégie combinant — cumulant, même — les politiques des différentes institutions : CSCE, Union européenne, OTAN, UEO et, dans une certaine mesure, Conseil de l'Europe.

J. R. et T. H. — *On pourrait imaginer, pour les candidats à l'adhésion, une période transitoire durant laquelle on approfondirait le Partenariat. Les États-Unis militent actuellement pour une telle évolution. En quoi consisterait cet approfondissement ?*

W. C. — Personnellement, je ne vois pas très bien ce que signifie cette notion. Contrairement aux commentaires pessimistes qui ont accompagné le lancement du PFP, les premiers résultats sont très encourageants — aussi bien sur le plan de la démocratisation des armées que sur celui de la coopération entre les différents partenaires; ce qui favorise l'interopérabilité.

Sur vingt-trois pays qui ont signé la Déclaration de principes, une dizaine d'entre eux ont déjà obtenu leur programme « Partenariat individuel » (1). Un an après l'instauration du PFP, ce n'est pas si mal ! Trois exercices de type militaire ont été organisés en Pologne, aux Pays-Bas et en mer Baltique. Le programme de 1995 est très consistant. Il ne s'agit pas de compliquer inutilement en « approfondissant ».

Le « Partenariat pour la paix », de mon point de vue, constitue le meilleur moyen de préparer une future adhésion.

J. R. et T. H. — *Le Partenariat a été offert simultanément à la Russie et aux pays d'Europe centrale et orientale. Ceux-ci se sont alors demandé quel pouvait en être le contenu...*

W. C. — Le grand avantage du PFP, c'est sa souplesse : on peut individualiser le programme selon les souhaits et les potentialités concrètes de chaque partenaire. Nous laissons toute latitude aux signataires du PFP pour définir le contenu qu'ils souhaitent donner au Partenariat. Une telle approche signifie qu'un processus d'élargissement exclut toute possibilité de négociations de bloc à bloc. Prenez l'exemple de l'Union européenne : elle négocie avec chaque candidat, pas avec un groupe de pays.

J. R. et T. H. — *On observe actuellement un très net durcissement de la part du Kremlin dans ses relations avec l'Occident. Moscou s'est déclaré, à plusieurs reprises, opposé à toute perspective d'élargissement de l'OTAN (2). Comment réagissez-vous à ce durcissement ?*

W. C. — Il ne faut pas oublier que la Russie appartient sans conteste à l'Europe et qu'aucune architecture européenne de sécurité n'est envisageable sans sa pleine participation. N'oublions pas également que la relation que nous avons développée avec Moscou, depuis le Sommet de Londres en 1990, a été considérablement approfondie l'année passée. La Russie a adhéré, le 22 juin dernier, au « Partenariat pour la Paix ». Nous avons décidé ensemble de renforcer notre dialogue et notre coopération dans les domaines où Moscou apporte une contribution unique et déterminante. Ce dialogue sera des plus précieux, notamment en ce qui concerne les questions de sécurité dans la zone CSCE. La Russie y a un rôle capital à jouer. Il n'est pas dans notre intérêt de voir apparaître de nouvelles lignes de division en Europe. Bien au contraire, l'élargissement de l'OTAN, comme je l'ai déjà indiqué, doit contribuer à la sécurité et la stabilité de la région euro-atlantique tout entière. Ce n'est pas un jeu à somme nulle.

Le 1er décembre dernier, Andreï Kozyrev participait à une réunion du Conseil Nord-Atlantique à « 16+1 » pour examiner deux documents importants : le Programme de Partenariat individuel entre l'OTAN et la Russie ainsi que le programme de mise en œuvre d'une relation approfondie entre l'OTAN et Moscou, cette fois hors « Partenariat pour la Paix ».

C'est un fait : la Russie n'est pas encore prête à souscrire à ces deux documents. Les autorités russes nous ont affirmé avoir besoin d'une information supplémentaire concernant les conclusions de la réunion ministérielle du 1er décembre et de temps pour les examiner avant de signer. Ce n'est donc pas le contenu de ces documents qui pose problème. Pour notre part, nous sommes prêts à apporter au Kremlin tout éclaircissement nécessaire à ce sujet. Je ne crois donc pas qu'il faille dramatiser outre mesure. Je reste convaincu que l'OTAN et la Russie dépasseront le malentendu qui a récemment surgi et qu'elles intensifieront une coopération absolument indispensable au continent.

Une dernière précision : permettez-moi de rappeler, car c'est fondamental, la position de principe de l'Alliance au sujet de l'élargissement. Le Sommet des 10 et 11 janvier 1994 a affirmé — je cite — « escompter un élargissement de l'OTAN aux Etats démocratiques à l'Est et l'envisager favorablement dans le cadre d'un processus évolutif, compte tenu des développements politiques et de sécurité dans l'ensemble de l'Europe ». Le 1er décembre dernier, les ministres ont simplement demandé au Conseil des Représentants permanents d'entamer, comme je l'ai déjà signalé, une étude détaillée au sein de l'Alliance. Il s'agit d'une étape logique et générique, un préalable à l'examen de cas spécifiques. Rien de plus.

J. R. et T. H. — *Certains responsables, en Russie, ont déclaré que leur pays serait prêt à adhérer à l'OTAN, tout en souhaitant une transformation de l'Alliance atlantique en une sorte d'organisation de sécurité collective, du type CSCE. Est-ce possible et souhaitable ?*

W. C. — Les Seize commettraient une grave erreur s'ils en venaient à négliger la mission historique de défense collective qui leur a été confiée depuis plus de quarante ans. Francis Fukuyama prétendait, au lendemain de la chute du Mur, que l'Histoire humaine venait de prendre fin... Je crois qu'il s'est lourdement trompé. Personne ne peut prédire ce que l'avenir nous réserve. C'est pourquoi je reste un fervent partisan du maintien de cette mission originelle, à laquelle viendront s'ajouter d'autres objectifs que j'ai évoqués au début de notre entretien.

Je remarque que, en Russie même, il n'existe pas de consensus quant à une éventuelle adhésion à l'OTAN. Andreï Kozyrev, le ministre des Affaires étrangères, s'est publiquement et fermement prononcé contre toute accélération du processus d'élargissement.

J. R. et T. H. — *La crise bosniaque a profondément entamé la crédibilité d'un certain nombre d'instances internationales, à commencer par l'Union européenne. L'OTAN a essuyé un échec à Bihac. Quelles sont, selon vous, les raisons de cet échec, en particulier pour l'organisation que vous dirigez ? Comment expliquer qu'une armée qui devait s'opposer au pacte de Varsovie ne soit pas capable de protéger des zones de sécurité en Bosnie, menacées par quelques milliers de soldats serbes dotés d'armements peu sophistiqués ?*

W. C. — Tout d'abord, rappelons que l'OTAN ne dispose pas du pouvoir de décision dans cette affaire. Nous ne définissons en rien la politique de la communauté internationale vis-à-vis de l'ex-Yougoslavie. Au départ, ce fut l'Union européenne — une Union, ayons le courage de le dire, fortement divisée à ce moment de la crise. L'ONU fut ensuite chargée du dossier. Aujourd'hui, ce sont principalement les grandes puissances — les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne — réunies au sein du « Groupe de contact » qui gèrent ce dossier, toujours sous l'égide du Conseil de sécurité. Pour autant, nous refusons d'être seulement considérés comme un sous-traitant de l'ONU.

Il n'en est pas moins vrai que notre mandat se déroule dans des conditions très précises. Je pense, notamment, à celle de « la double clé » : l'OTAN ne peut décider d'aucune action — je dis bien aucune ! — sans que la demande n'en ait d'abord été formulée par les autorités de l'ONU. Nous disposons alors, encore, de la possibilité de refuser de tourner la seconde clé. Mais je vous signale que nous n'avons jamais répondu négativement à une demande de la FORPRONU. L'OTAN souffre nettement de cette procédure qui laisse l'entière initiative à ceux qui déterminent la politique de la communauté internationale dans l'ex-Yougoslavie.

Par ailleurs, nos interventions sont réglées de manière extrêmement précise : nous ne pouvons même pas nous prononcer unilatéralement sur les cibles à frapper. Celles-ci sont définies d'un commun accord avec la FORPRONU. Vous voyez donc que notre marge de manœuvre est des plus réduites...

J. R. et T. H. — *Quelle est l'explication fondamentale, à vos yeux, de ce que les commentateurs appellent l'« échec » de l'OTAN en Bosnie ?*

W. C. — Il est prouvé, aujourd'hui, il est pratiquement impossible de concilier une opération de « maintien de paix » sur le terrain (*Peacekeeping operation*) avec une opération d'« imposition de la paix » (*Peace enforcement mission*) dans les airs. L'Alliance n'est présente que dans les airs et dans l'Adriatique, où nous essayons d'imposer — avec succès, je crois — un embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie.

Mon propos n'est pas de critiquer les généraux de la FORPRONU qui sont responsables de la sécurité de leurs troupes sur place. Je comprends leurs préoccupations. Chaque fois que l'OTAN procède à une frappe aérienne, ils craignent d'avoir à en payer le prix...

L'Alliance a exigé de renégocier quelque peu les règles de son mandat, sans modifier les principes de base : la double clé et la proportionnalité de la riposte. Avant mon arrivée au poste de Secrétaire général, il nous fallait avertir ceux qu'on punirait, leur indiquer quand on interviendrait et quelle cible on frapperait ! On allait donc vraiment très loin ! Cet avertissement tactique a été supprimé. Au lieu de ne définir qu'une cible par action, nous sommes parvenus, de justesse, à convaincre les autorités militaires de l'ONU de nous laisser prévoir trois à quatre cibles par action. Nos potentialités intrinsèques — j'insiste sur ce point — n'ont pas diminué. C'est notre mandat qui est très restrictif. Dans ces conditions, il me paraît difficile d'émettre un jugement objectif sur nos réelles capacités.

La leçon fondamentale que l'on doit retenir de cette tragédie est la suivante : ne tentez pas de combiner une action humanitaire (celle des Casques bleus) avec une action d'« imposition de la paix » parce que la contradiction est patente et conduit fatalement à l'échec.

J. R. et T. H. — *Comme vous venez de le souligner, deux logiques sont à l'œuvre en Bosnie : une logique de négociation pour les Nations unies; une logique militaire pour l'OTAN. Comment faire pour résoudre cette contradiction fondamentale que vous évoquiez à l'instant ?*

W. C. — Il n'y a pas d'autre politique que celle qui a été adoptée par le « Groupe de contact ». Il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre les différentes parties autour d'une table de négociations. L'OTAN appuie totalement ce type d'approche. En effet, avec les moyens militaires dont dispose l'ONU, une solution militaire n'est pas envisageable; mais serait-elle seulement possible ? On peut se poser la question quand on sait que Hitler avait déjà envoyé, dans les années 40, plus de quarante divisions dans la région sans jamais parvenir à imposer sa paix. Des études militaires réalisées, il y a quelques années, au Pentagone et dans les états-majors à Londres ou à Paris nous ont conduits à la conclusion suivante : il ne faut pas essayer d'imposer une solution militaire, sauf si l'on est résolu à « mettre le paquet »; ce qui signifie plus de 100 000 soldats lourdement armés ! Or une telle volonté n'a jamais existé. Les Américains ont même indiqué, depuis le début, qu'ils n'étaient pas prêts à envoyer un seul *boy* sur le terrain. Quant aux Européens, il est clair qu'ils ont, eux aussi, toujours cherché à limiter leur engagement.

La seule solution possible et réaliste, c'est celle de la paix négociée. *Quid* si l'une des parties se refuse à entendre raison ? Dans ce cas de figure, je crois, à titre personnel, qu'il faudrait adresser un ultimatum. Quoi qu'il en soit, j'espère que la communauté internationale, à l'aide de pressions bien dosées, parviendra à convaincre les différents acteurs de regagner au plus vite la table des négociations.

J. R. et T. H. — *Lorsque l'OTAN est entrée sur la scène du conflit en ex-Yougoslavie, au lendemain du Sommet de Bruxelles (en janvier 1994), l'unité qui prévalait au sein de l'OTAN a permis d'obtenir des résultats substantiels, notamment à Sarajevo. Mais, récemment, des divergences profondes sont apparues sur la Bosnie entre ceux qui ont des troupes sur le terrain et ceux qui n'en ont pas. Comment évaluez-vous l'incidence de cette opposition sur la cohésion de l'Alliance atlantique ?*

W. C. — Les commentaires, à ce sujet, sont très excessifs. Le Congrès (et non pas l'Administration Clinton) a, il est vrai, décidé de suspendre la participation des États-Unis aux opérations de surveillance maritime du respect de l'embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie (3). Mais, après examen par nos experts militaires, je puis vous dire que cette opération demeure parfaitement gérable.

J. R. et T. H. — *En dépit du retrait des Américains ?*

W. C. — N'oublions pas qu'ils continuent tout de même à nous fournir des renseignements satellitaires et autres. Jusqu'à présent, les dégâts causés par leur retrait ne sont pas irréparables. Mais j'ai eu l'occasion de livrer le fond de ma pensée devant l'Administration Clinton et au Congrès : si les Américains devaient décider — unilatéralement — de lever l'embargo sur les armes à destination des Bosniaques contre la volonté du Conseil de sécurité, comme ils en ont eu un moment l'intention, je ne pourrais plus me porter garant de la cohésion de l'Alliance. Les conséquences d'un tel acte risqueraient d'être multiples et considérables. Je ne vois pas, par exemple, la Douma rester inerte. Pis encore : dans les secondes qui suivent, les capitales européennes décideraient très probablement de retirer leurs Casques bleus de Bosnie. Selon le scénario établi par nos experts, un tel retrait aurait lieu dans des conditions très compliquées et très dangereuses et ne pourrait se faire sans une aide militaire supplémentaire importante.

Enfin, en cas de retrait des Casques bleus européens, on ne peut pas exclure l'internationalisation du conflit militaire. L'Alliance serait alors prise dans une tourmente qui pourrait lui être très dommageable. Nous n'en sommes, fort heureusement, pas là.

J. R. et T. H. — *L'apparition de conflits sanglants sur le Vieux Continent ainsi que les divergences exprimées de part et d'autre de l'Atlantique sur la stratégie à adopter ne doivent-elles pas inciter les Européens à développer le « pilier européen » de l'Alliance, à savoir l'Union de l'Europe occidentale (UEO) ?*

W. C. — Les Américains ont toujours été très clairs sur un point, que je traduirai en termes un peu triviaux : « Nous ne pouvons ni ne voulons jouer au gendarme partout dans le monde. Pour l'amour du Ciel, prenez vos responsabilités ! Nous n'allons pas automatiquement participer à toutes les missions de maintien de la paix, en particulier quand un conflit surgit sur le continent européen. Développez l'UEO et faites-en un véritable pilier européen de l'OTAN ! » C'est déjà ce qui avait été affirmé lors du Sommet de Bruxelles, en janvier 1994. Et c'est dans ce cadre-là que l'on a inventé le concept de *combined joint task forces* (4) qui nécessite encore nombre de discussions au sein de l'OTAN avant de devenir véritablement opérationnel.

La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : les Européens sont-ils réellement prêts à tirer toutes les conséquences qu'implique une telle option ? Ne l'oubliez pas : le développement du pilier européen de l'OTAN nécessitera des efforts budgétaires considérables. Or, quand j'étudie attentivement l'évolution des différents budgets de défense en Europe, je demeure très sceptique...

J. R. et T. H. — *Les États-Unis ont décidé de réduire, pour des raisons stratégiques et économiques, leur présence sur le Vieux Continent. À partir de quel seuil, selon vous, la réduction de leurs effectifs en Europe risquerait-elle de remettre en cause l'existence même de l'OTAN ?*

W. C. — Conformément au contenu du document adopté en 1991 sous le nom de « Concept stratégique de l'Alliance » (5), nous restructurons nos forces afin de prendre en compte la fin de la Guerre froide. Cet effort d'adaptation implique la réduction du potentiel de ces forces ainsi que la recherche d'une plus grande flexibilité et d'une plus grande mobilité. Les États-Unis assument leur part de responsabilité dans cet ajustement. Ils se sont engagés à conserver quelque 100 000 hommes sur le Vieux Continent. Cette promesse fut réitérée lors du Sommet de janvier 1994. C'est pourquoi je ne peux, en aucun cas, imaginer que l'avenir de l'OTAN puisse être compromis. Le lien transatlantique est un élément fondateur de l'Alliance, un gage irremplaçable de stabilité et de sécurité pour l'ensemble de l'Europe.

J. R. et T. H. — *Votre prédécesseur, Manfred Wörner, considérait que l'OTAN, instrument de dissuasion,*

devait se transformer en instrument de stabilisation en participant à des opérations de maintien, voire de rétablissement de la paix. Concrètement, que peut faire l'OTAN pour prévenir une extension du conflit bosniaque au Kosovo et à la Macédoine ?

W. C. — La situation au Kosovo est d'ores et déjà marquée par de graves violations des droits de l'Homme qui affectent la grande majorité de la population. Mais une répression encore plus brutale pourrait conduire à une escalade militaire en suscitant des mouvements de révolte. De telles réactions seraient susceptibles d'impliquer, à leur tour, d'autres pays de la région dans le conflit. A maintes reprises, l'Alliance a mis en garde les autorités de Belgrade contre la tentation de recourir à la force. Je crois pouvoir dire que, jusqu'ici, ces avertissements ont été entendus.

Alors que la gestion du conflit yougoslave a engendré tant de déceptions, le cas de la Macédoine échappe de façon remarquable à ce sombre bilan. Ce succès est essentiellement dû, comme je viens de le signaler, à l'action préventive menée par les Nations unies (6). Ce qui explique que l'Alliance n'ait pas été sollicitée pour apporter une contribution spécifique.

J. R. et T. H. — Avez-vous l'impression qu'on assiste actuellement à un rapprochement de la France en direction de l'Alliance ?

W. C. — On ne peut pas demander à Paris de rejoindre le commandement militaire intégré de l'OTAN. La France n'a jamais caché sa position sur ce sujet sensible. D'autre part, il est impossible de nier le rôle très important que joue la France dans toutes les nouvelles missions de l'OTAN. De ce point de vue, on ne peut que remercier ce pays pour les efforts auxquels il consent sur le terrain, mais aussi pour son apport dans le débat intellectuel qui est mené au sein de l'Alliance.

J. R. et T. H. — En tant que Secrétaire général de l'OTAN, quelle est votre principale ambition ?

W. C. — L'Alliance atlantique est reconnue comme étant le point d'ancrage de la sécurité en Europe. Ce serait commettre une grave erreur que de la réduire à un pur produit de la Guerre froide ! Durant cette période, la mission de l'OTAN a consisté, fondamentalement, à contenir la menace que faisait peser le Pacte de Varsovie sur les démocraties. Mais au-delà du succès qu'a constitué la préservation de la liberté et de la paix pour les pays membres, le principal acquis de ces quatre décennies réside dans l'établissement d'un pôle de stabilité sans précédent en Europe.

Sans précipitation, mais avec détermination, je suis décidé à favoriser l'extension de l'influence bénéfique de l'OTAN, tout en maintenant sa capacité d'action. Dans le même temps, je me garderai de fixer un point d'aboutissement à ce processus car l'Histoire, qui s'est à nouveau remise en marche, condamnerait à l'échec une telle entreprise.

* Secrétaire général de l'OTAN depuis le 29 septembre 1994.

Au cours des années 70 et 80, Willy Claes (l'un des leaders du Parti socialiste belge) a notamment détenu, au sein des différents gouvernements belges, les portefeuilles de l'Éducation nationale et des Affaires économiques. En mars 1992, il devient ministre des Affaires étrangères — poste qu'il a occupé jusqu'à cet automne.

** Chercheur au Centre d'Études et de Recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des Sciences politiques. Auteur, entre autres publications, de : *L'Autre Europe*, Odile Jacob, 1990; *Le nouveau Continent* (en collaboration avec Dominique Moïsi), Calmann-Lévy, 1991; *De Sarajevo à Sarajevo : l'échec yougoslave* (en collaboration), Éditions Complexe, 1992; *L'Union européenne : ouverture à l'Est ?* (en collaboration), PUF, 1994; *Le Déchirement des nations*, Seuil, 1995.

*** Secrétaire général-adjoint de la rédaction de *Politique Internationale*.

(1) Le programme de « Partenariat individuel » consiste en une adaptation au cas par cas du programme général du « Partenariat pour la paix ». Il prévoit des actions de formation des cadres par l'OTAN, des projets où les pays signataires bénéficieront des conseils de l'Alliance en matière de sécurité, etc.

(2) Le 1er décembre dernier, le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a refusé de signer le Programme de partenariat individuel avec l'OTAN pour protester contre un projet américain de calendrier sur l'élargissement en direction des pays d'Europe centrale et orientale. L'ensemble de la presse internationale n'a pas hésité à parler de « camouflet » infligé à l'Alliance par Moscou. Quelques jours plus tard, lors du Sommet de Budapest de la CSCE, les 5 et 6 décembre, Boris Eltsine a réitéré l'opposition

des Russes à tout élargissement de l'OTAN.

(3) Les États-Unis ont décidé, le 11 novembre (au lendemain des *mid-term elections*), de suspendre unilatéralement leur participation aux opérations de surveillance du respect de l'embargo sur les armes à destination de l'ex-Yougoslavie (opération *Shape Guard*). Cette opération, qui est menée conjointement par l'OTAN et l'UEO, implique, depuis juin 1993, des patrouilles navales et fluviales, ainsi que des patrouilles aériennes.

(4) Le concept de *combined joint task forces*, ou groupement des forces interarmées multinationales, a été entériné par le Sommet de Bruxelles, réuni en janvier 1994. Il s'agit de permettre à l'UEO de disposer de forces de l'OTAN qui lui seraient, en quelque sorte, « prêtées » dans le cadre d'une mission strictement européenne (qui se déroulerait sans l'implication des forces américaines).

(5) Le « Concept stratégique de l'Alliance » a été adopté, en 1991, lors du Sommet de Rome.

(6) L'ONU a déployé 300 Casques bleus américains en Macédoine.